



Mairie Tréflé : Tél. 02.98.61.45.72
courriel : treflez.mairie@wanadoo.fr
SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE
www.mairie-treflez.fr

PERMANENCE DES ELUS

Contacter la mairie au 02.98.61.45.72

Mme Le Maire :

Anne BESCOND, reçoit sur rendez-vous : Le vendredi de 17 h à 18 h 30.

Adjointe aux affaires sociales :

Sarah OULIVET reçoit uniquement sur rendez-vous le mercredi matin.

MEMENTO

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES

(soins domicile et cabinet sur rdv)
 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

Taxi Abiven :

02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

ALDS - Aide et Soins à Domicile Parc d'Activité de Kerhall - 29233 CLEDER Tél : 02-98-69-49-60
 Mail : contact@alds.una29.fr www.alds.bzh

Gendarmerie

Brigade de Plouescat :

ouverte lundi, mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h.
 02.98.69.60.07

Brigade de Plouézédé :

mercredi et vendredi de 14h à 18h

Brigade de St Pol de Léon :

ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et 15h à 18h

Conciliateur de justice :

M. Grondin, 6, allée du Poan Ben, CS 37908, 29679 MORLAIX CEDEX Tel 07 85 72 22 23, grondinconciliateurdejustice@gmail.com, permanence à la Mairie de Plouescat, le 3ème jeudi du mois, de 8 h 30 à 12 h.

PRESSE LOCALE

Correspondant Ouest France

Laurent Guignet 02.98.61.80.06/06.76.81.92.22
laurent2969@msn.com

Correspondant Télégramme

Marie CORFA 06 64 26 77 46
mcorfa.letelegramme@gmail.com

DECHETTERIE

HORAIRES D'ETE

>Kergoal (Cléder)

Tel : 02 98 19 54 67.

Du mardi au samedi de **8h45 à 12h et 13h30 à 18h.**

Lundi de 13h30 à 18h

>Ruléa (Lanhouarneau)

Tel 02 98 61 32 57.

le mercredi et le samedi de 9h à 12h et 13h30 à 18h

N° service Déchets : 0 800 220 574

KELETER TRELEZ
NOUVELLES DE TREFLEZ
16 juillet 2020
N° 1930

HORAIRE

MAIRIE : ouverte tous les matins de **9 h à 12 h du lundi au samedi.**

AGENCE POSTALE : ouverte tous les matins de **9 h à 11 h 30 du lundi au samedi.**

INFORMATIONS MUNICIPALES

COVID-19 – NOUVELLES MESURES SANITAIRES

Port du masque

Suite aux annonces présidentielles concernant la situation de la propagation du COVID-19 dans notre pays, le port du masque devrait être obligatoire à compter de lundi prochain dans les lieux clos, ou au plus tard à partir du 1er août prochain. Toutefois **nous vous demandons de rester prudent** et nous vous conseillons dès à présent de le mettre lors de vos déplacements.

En ce qui concerne la Mairie et l'agence postale, nous vous demandons de bien respecter les distanciations physiques ainsi que le sens de circulation à l'intérieur des locaux.

Il est rappelé que seul 2 personnes peuvent être présentes dans le hall d'entrée. Merci de respecter ces consignes.

Fermeture des salles

Une note du Préfet, en date du 11 juillet, précise les conditions de sortie de l'état d'urgence sanitaire et les mesures transitoires pour lutter contre l'épidémie COVID-19

Au vu de ces éléments, la municipalité informe qu'en ce qui concerne la **fermeture** des salles (omnisports et MTL), elle est maintenue **jusqu'au 31 août.**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 juillet 2020

Lors de sa dernière réunion, le Conseil a décidé :

Conformément à la possibilité offerte par la Loi, de déléguer au Maire une vingtaine de compétences « techniques » et d'éviter, ainsi, une réunion du conseil municipal à chaque fois que ces sujets mineurs doivent être traités en Mairie ;

De désigner Madame BERVAS comme représentante de la commune à l'occasion de la signature des actes passés « en la forme administrative » (actes équivalents à ceux qui sont passés devant Notaire) ;

De désigner les nouveaux représentants de la commune au sein des syndicats intercommunaux (baie de Goulven, sdef, vigipol, etc...) ainsi qu'au sein des organismes extérieurs

De fixer à 14 le nombre de membres du nouveau conseil d'administration du CCAS. Ont été élus en tant que représentants du Conseil Municipal : Sarah OULIVET, Benjamin GRIJOL, Aurélie BERVAS, Jean NEZOU, Sylvie MESGUEN, Julie JOLY, Catherine BECHADE. Madame Le Maire est Présidente de droit du CCAS ;

D'instituer, pour la durée du mandat, cinq commissions de travail (finances, travaux, urbanisme, information et communication, commission spécialisée aménagement bourg et secteur de la gare) qui seront chacune composée de 7 membres du Conseil Municipal. Madame le Maire est présidente de droit de chacune de ces commissions ;

De voter, des suites des arrêtés de délégation pris par le Maire, les indemnités de fonctions dont bénéficient les adjoints (J. NEZOU, A. BERVAS, S. OULIVET, T. GAUDEC) et les conseillers délégués (B. GRIJOL, A. QUELLENNEC) ;

De proposer une liste de contribuables à la direction départementale des finances publiques afin que puisse être mise en place la nouvelle commission communale des impôts directs (Taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties) chargée d'actualiser les valeurs locatives des biens ;

D'élire A. BESCOND, J. NEZOU et JP. PERON comme représentants du Conseil Municipal pour participer aux élections sénatoriales du 27 septembre prochain à Quimper.

Les délibérations sont affichées à l'entrée de la Mairie en vue de leur consultation.

INFOS COMMERCANTS

> **Bar Ar Menez, 02.98.61.42.83**

Changement temporaire des horaires d'ouverture

Mardi, mercredi et jeudi : 10h - 13h et 17h - 20h

Vendredi : 10h - 13h et 17h - 22h

Samedi, dimanche 10h - 14h et 17h - 22h

Suite aux annonces du Président de la République par rapport à la situation du CORONAVIRUS dans notre région, il préconise le port du masque au 1er août.



POURQUOI ATTENDRE?

Pour ma part, à partir de ce week-end, le port du masque sera obligatoire, au bar Ar Menez, pour tout achat (cigarette, jeux) et pour les déplacements dans l'établissement.

Le port du masque ne sera pas obligatoire pour les personnes assises consommant au bar.

Si tous ensemble nous nous protégeons mutuellement, nous arriverons peut-être à nous préserver de ce virus qui rode autour de nous.

Il en va de notre santé à tous de nous protéger.

Patrice

> **La Supérette 02.98.61.70.51**

Retour aux horaires habituels à partir de 7 juillet

Du mardi au samedi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h15.

> **LE SALON 02 98 79 71 68**

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30- 18h

Vendredi : 9h-18h30 **Samedi** : 8h30-17h

Le salon sera fermé pour congés du samedi 25 juillet au soir, réouverture le mardi 4 août 9h00

> **DEP'ANN COUTURE 9 rue de Mesmeillan**

Commandes **UNIQUEMENT** sur RDV.

Du mardi au vendredi de 10h-12h et 14h-18h.

06 47 87 71 30 ou 02 98 78 21 84

> **BIBLIOTHEQUE 02.98.61.68.90**

Changement de jours et d'horaires d'ouverture

Samedi : 11h à 12h et 13h30 à 15h **Dimanche** : 10h30 à 12h.

MARCHÉ DU MARDI SOIR

Commerçants présents à partir de 17h le mardi soir (l'été)

> **La ferme "Plein le Boutoc" de Tréfleux 07 70 01 94 53**

Camille et Raphaël proposent leurs légumes produits en agriculture biologique sur la place du bourg, de **17h30 à 19h30, le mardi.**

> **Les Ruchers du Léon**

Producteur de miel à Plounevez-Lochrist. Présent à partir de 17h

> **Régis Pizzas : 06.09.74.27.94**

> **Les ptites graines**

Christelle vous propose, dans son épicerie ambulante, bio et équitable, plus de 180 produits du quotidien (pâtes, riz, légumineuses, épices, cosmétiques, produits d'entretien)

> **A découvrir, un nouvel étal de vannerie Malgache**

A compter du mardi 21 juillet, la place du Général De Gaulle sera sécurisée à partir de 16h, pour le temps du marché hebdomadaire.

Les distanciations doivent être respectées et le port du masque fortement recommandé.



PETITES ANNONCES

EMPLOI

- Jeune fille de 17 ans , sérieuse et dynamique cherche un job d'été, garde d'enfants, travail agricole.... Contact : 06.35.93.05.34

Trier les déchets devient plus simple !

Depuis le 1er juillet, **tous les emballages et papiers se trient** et peuvent être jetés dans la borne de tri jaune. En plus des produits recyclables habituels (les papiers, cartons, bouteilles et flacons plastiques, boîtes et canettes en métal), **tous les emballages en plastique et polystyrène sont désormais à trier** : les pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique, tubes de dentifrice, ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Pour éviter de perturber le travail des trieurs et de participer à la réussite de ce projet, il est important de rappeler qu'il est strictement interdit de mettre des emballages en verre et des ordures ménagères dans les poubelles ou conteneurs de tri jaunes.

Aussi, les couches, les cotons démaquillants, les lingettes et autres produits hygiéniques ainsi que les emballages en bois, les sacs aspirateurs ou encore la litière organique sont à mettre dans les sacs à ordures ménagères. Les textiles, jouets en plastique et caisses « marée » en polystyrène doivent quant à eux être apportés en déchetterie.

Pour toute question sur le tri, vous pouvez :

- Contacter le service déchets au **0.800.220.574** (*appel gratuit*)
- Consulter notre site internet www.hautleioncommunaute.bzh et télécharger le mémo-tri

MÉMO TRI

NOUVEAU !

TRI COLLECTE
déchets
Haut-Léon Communauté

TOUS les emballages et papiers se trient et vont dans la poubelle jaune

EN VRAC, BIEN VIDÉS, NON EMBOTTÉS !

PAPIRS, MAGAZINES ...

EMBALLAGES EN CARTON

EMBALLAGES EN MÉTAL

CAFFÈ

PETITS ALUMINIUMS

NOUVEAU

EMBALLAGES EN PLASTIQUE - BOUTEILLES ET FLACONS

NOUVEAU

**SACS ET SACHETS
FILMS**

POTS ET BOÎTES

BARQUETTES

**BIEN SÉPARER L'OPERCULE
OU LE FILM DE L'EMBALLAGE**

Service Déchets

**Haut-Léon
Communauté**

CITEO

N° Vert 0 800 220 574

ATTENTION AUX ERREURS DE TRI

CERTAINS DÉCHETS **NE DOIVENT PAS ÊTRE DÉPOSÉS**
DANS LA POUCELLE JAUNE

LES ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC FERMÉ

PRODUITS D'HYGIÈNE

PAPIERS
NON RECYCLABLES

MÉGOTS, LITIÈRES,
CENDRES, POUSSIÈRES

sac de 50 litres
maximum
pour les dépôts
en borne

EMBALLAGES EN BOIS

RESTES ALIMENTAIRES
(ou dans le composteur)

VAISSELLE

LE VERRE EN VRAC

BOUTEILLES EN VERRE
sans le bouchon

POTS ET BOCAUX EN VERRE
sans le couvercle

À LA DÉCHETTERIE

TEXTILES
CHAUSSURES

PILES

PRODUITS
DANGEREUX

LAMPES BASSE
CONSUMMATION

GROS OBJETS
BOIS ET CARTONS

PLUS D'INFORMATIONS SUR
www.hautleioncommunaute.bzh

Haut-Leon
Communauté
d'Agglomération

UN DOUTE? UNE QUESTION?
Service Déchets

N° Vert 0 800 220 574

MAISON DES DUNES

Du 1er juillet au 31 août, la Maison des Dunes est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 18h et le dimanche de 14h à 18h. (fermée le samedi). Pour tous renseignements consulter le site : maisondesdunes@hlc.bzh ou 02.98.61.69.69

juillet					
Lundi 06	10 H	DU SABLE, DES DUNES, DES HOMMES	Mercredi 22	12 H 30	BALADE CULINAIRE SUR L'ESTRAN À PLOUESCAT
Mardi 07	10 H	LA VIE SECRÈTE DES DUNES	Jeudi 23	8 H	PETIT DÉJEUNER CONTÉ ☀️ (sous réserve)
Mercredi 08	10 H	BALADE LITTORALE À PLOUESCAT	Jeudi 23	13 H 30	BALADE CULINAIRE SUR L'ESTRAN À KEREMMA
Jeudi 09	14 H	COQUILLAGES ET LAISSES DE MER	Lundi 27	10 H	LA VIE SECRÈTE DES DUNES
Lundi 13	11 H	LA FLORE DES DUNES	Mardi 28	10 H	BALADE LITTORALE À PLOUESCAT
Mercredi 15	10 H	BALADE LITTORALE À PLOUESCAT	Mercredi 29	10 H	DU SABLE, DES DUNES, DES HOMMES
Jeudi 16	10 H	COQUILLAGES ET LAISSES DE MER	Mercredi 29	14 H	COQUILLAGES ET LAISSES DE MER
Mardi 21	11 H	AU ROYAUME DU PETIT PEUPLE DE LA MER	Jeudi 30	10 H	LES OISEAUX DE LA BAIE

les tarifs

SAISON 2020	ADULTES	ENFANTS - DE 12 ANS
COQUILLAGES ET LAISSES DE MER BALADE LITTORALE À PLOUESCAT	3,50 €	GRATUIT
SORTIE NATURE 2H	6,00 €	GRATUIT
PETIT DÉJEUNER CONTÉ	7,50 €	GRATUIT



BRIGNOGAN

MUSEE du coquillage et animaux marins - Brignogan-Plages : 8 juillet au 31 août. Matin : visite sur rendez-vous. Après-midi : sans RV mais visites commentées à 14 h 30 et 16 h (durée 1 h 30). Fin des entrées 17 h. 4 € et 1 € enfants. Nouveauté : réorganisation du musée et nouvel espace dédié aux merveilleux coquillages exotiques, aux coraux, aux pièces rares... Enorme collection, à voir sans modération !

SORTIES DECOUVERTE DES ALGUES : 13 ans déjà que nos trois animateurs vous font découvrir les différentes algues alimentaires. Sortie sur la grève suivie d'une dégustation dans la salle communale et après-midi se terminant par la visite du musée. Durée 4 h 30. Dates : 22 juillet, 23 juillet, 19 août, 20 août, 3 septembre, 4 septembre, 18 septembre. 15 et 5 € (- 12 ans).

SORTIES DECOUVERTE DES RICHESSES DE L'ESTRAN : 10 € - enfant 3 € (-12 ans). Sortie sur la grève se terminant par la visite commentée du musée. Durée 3 h. Dates : 24 juillet, 4, 6, 18, 21 août.

Réservations : directement au musée ou au 06 31 90 07 73 ou sur le site Brigoudou.fr ou par mail brigoudou@aliceadsl.fr - Masques demandés au musée et lors des sorties.

PLOUESCAT OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme de Plouescat est ouvert jusqu'au 23 août du lundi au samedi de 9h à 18h45 et les dimanches et jours fériés de 9h à 14h.

Traversées commentées Moguéric-Batz : prochaine sortie les mardi 21 et jeudi 23 juillet sur réservation obligatoire auprès de l'office de Tourisme.

Renseignements : 02.98.69.62.18

info-plouescat@roscoff-tourisme.com



NOUVEAUTES A LA MFR PLABENNEC – PLOUDANIEL

Formations par APPRENTISSAGE

- Travaux Publics

- Maintenance des Bâtiments, Constructions Paysagères, Fleuriste

Contact : 02 98 40 40 73



PLOUESCAT - DON DU SANG

La 1ère collecte de sang de l'été aura lieu le vendredi 17 juillet de 8h30 à 13h00, à la Médiathèque l'Atelier de Plouescat.

Des mesures ont été mises en place pour protéger les donneurs et le personnel de l'EFS. Les règles de distanciation sociale seront mises en place comme lors de la collecte du 24 avril.

Pour pouvoir donner vous devez vous inscrire sur le site <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> (la collecte de Plouescat apparaîtra sur le site environ 2 semaines avant le 17 juillet).

Pour donner son sang, il faut (entre autres) être âgé de 18 à 70 ans, ne pas avoir eu d'infection ou fièvre de plus de 38°C datant de moins de 2 semaines et montrer sa carte d'identité pour un premier don.

Contact : tél. 02 98 61 49 86 ou 06 67 55 42 45 ou 06 99 69 60 75 ; courriel, adsb.plouescat@gmail.com

PLOUNEVEZ LOCHRIST

Les consultations du Dr Guillou sont maintenant uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Le cabinet sera fermé les 27 et 28 juillet.

Le Dr Guillou cessera son activité le 1er janvier 2021



VOLLEY-BALL Lesneven :

Recrutement en cours / Essais possibles en salle les 21, 24, 28 et 31 juillet et plus tard ; Et aussi sur sable ou herbe suivant météo / Equipes filles, mixte, gars / Loisirs FSGT / Dès 12 ans / Entraînement dispensé par Julien, entraîneur fédéral 4 / infos au 06.25.41.09.49 /

gwen.salaun@yahoo.fr ou fredericgall@hotmail.fr

Luttons ensemble contre le Covid-19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



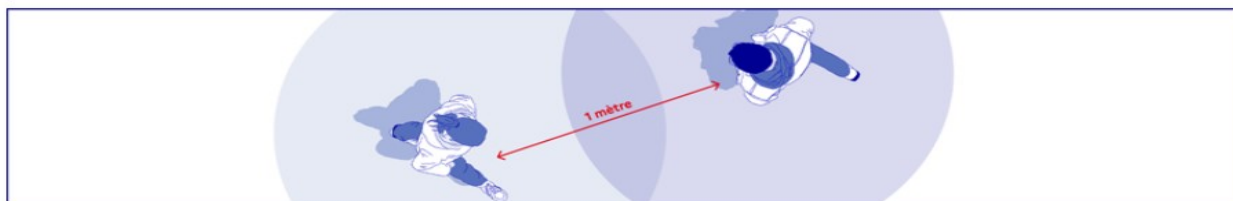
Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, le respect des mesures barrières et de la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

La distance physique



Pour tenir la maladie à distance, restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres.

KELEIER

Dépôt des annonces avant le mercredi midi par mail à keleier.mairietreflez@outlook.fr

Le keleier est à votre disposition, en Mairie, au bar Ar Menez, au Malibu, à la Supérette et sous le porche de l'église.